



ÉVOLUTIONS ET MUTATION DU RUGBY À L'INTERNATIONAL

Entretien avec **Jacques LAURANS**, membre du Comité directeur de la Fédération française de rugby (FFR) en charge du secteur international et **Gilles MEGE**, chargé de mission international à la FFR.

AVRIL 2016

ÉVOLUTIONS ET MUTATION DU RUGBY À L'INTERNATIONAL

Entretien avec Jacques LAURANS, membre du Comité directeur de la Fédération française de rugby (FFR) en charge du secteur international, et Gilles MÈGE, chargé de mission international à la FFR.

IRIS : Le rugby français a connu des évolutions majeures depuis une quinzaine d'années, avec un développement croissant. Selon vous, quelle est la marge de progression du rugby en France, en termes de pratique et de popularité ?

JACQUES LAURANS & GILLES MÈGE : La professionnalisation du rugby français est intervenue en 1995, faisant ainsi accéder le rugby à un nouveau statut. On passe pour ainsi dire du « rugby de Papa » au rugby moderne. C'est par la volonté de l'International Rugby Board (IRB, devenu *World Rugby*) de « gommer » toute référence à l'amateurisme que le rugby professionnel a fait son apparition.

Septième sport le plus pratiqué en France¹ en nombre de licenciés, le rugby a évidemment une marge de progression. Il est cependant très difficile de l'évaluer. Ce qui est certain, c'est que nous avons observé un regain juste après la Coupe du monde de rugby en 2007, organisée en France. On peut véritablement considérer cette année comme charnière, non seulement dans les catégories traditionnelles de la Fédération, mais aussi dans les autres types de pratiques (ATP). A quoi ces ATP se réfèrent-elles ? Il s'agit de tout ce qui se joue avec un ballon ovale, mais qui n'est ni du rugby à XV, ni du rugby à 7, et où les règles sont établies par *World Rugby*. On voit ainsi de plus en plus se développer le rugby à 5 (sans contact). Cette nouvelle pratique est extrêmement intéressante puisqu'elle est mixte (obligation qu'une femme soit en permanence présente sur le terrain) et on peut y jouer en famille. Citons aussi le « *beach rugby* » qui est en train de devenir mondial, notamment grâce à une très bonne communication de la part de *World Rugby*. Chez nous, des festivals sont organisés chaque été sur les plages de France pour faire connaître ce sport et proposer aux vacanciers de jouer. Compte tenu de la compétence de la Fédération pour le *beach rugby*, un championnat de France a été organisé. Cette délégation nous oblige aussi à former des entraîneurs.

Cette approche, très axée sur la pratique par toutes et tous et le développement, est nouvelle. C'est une stratégie qui a été mise en œuvre notamment par *World Rugby*, qui veut que des opérations soient lancées par le pays hôte d'une Coupe du monde mais aussi à travers le monde. Ce type de programme a ainsi été mis en place notamment en 2015 au moment de la Coupe du monde qui a eu lieu en Angleterre et a pu toucher près d'un million de personnes. C'est donc une nouvelle façon de pratiquer le rugby et cela permet de fidéliser de nouveaux adeptes et non plus seulement les joueurs licenciés. Avec ces nouvelles pratiques, ces joueurs et joueuses sont intégrés dans le monde du rugby mais sans forcément participer à des compétitions.

¹ On dénombrait, en mai 2015, 365.426 pratiquants licenciés (47.723 femmes, 317.703 hommes)
<https://www.ffr.fr/Publications-officielles/Infos-pratiques/Info-Congres/2015-Belfort>

Le rugby féminin représente-t-il un axe de développement majeur ? Quels sont les prochains défis que doit relever le rugby français pour continuer son développement ?

Il est clair que le rugby féminin est devenu depuis quelques années un axe majeur, dont les effectifs croissent rapidement. Aujourd'hui, à la FFR, on compte 53 856 femmes (contre 364 420 hommes) qui pratiquent ce sport ou qui l'encadrent. Quand on regarde dans nos clubs, la participation des femmes augmente, notamment dans l'encadrement des écoles de rugby. Ce développement est conforté grâce aux bons résultats de l'équipe nationale féminine. À ce titre, la France a organisé en 2014 la Coupe du monde de rugby féminin en France qui a été une grande réussite sportive et médiatique.

Cela s'explique, au-delà des résultats et de la qualité de jeu, par la bonne communication faite par la Fédération mais aussi par le rôle qu'ont pu jouer les médias et notamment France Télévisions, partenaire de cette compétition. Le prochain défi à relever sera de faire participer les filles, des seniors aux plus jeunes, à toutes les compétitions internationales. Nous les engageons déjà systématiquement dans les compétitions continentales mais nous organisons aussi des rencontres, avec les meilleures équipes mondiales, à l'occasion de tournées.

Toutefois au plan national, compte tenu de la faiblesse des effectifs (à peine 6 000 joueuses seniors), le maillage de nos clubs féminins est très lâche, ce qui rend l'organisation des déplacements complexe. Si la géographie du Top 14 et Pro D2 tend à ne plus être concentrée dans le Sud-Ouest, la géographie du rugby féminin est beaucoup plus éclatée : citons le Top 8 (1^{ère} Division Elite : Lille, Montpellier, Blagnac, Toulouse, Bobigny, Rennes, Caen, Perpignan).

C'est pourquoi la Fédération s'est investie dans la sensibilisation des régions au rugby féminin. Les comités territoriaux, répartis sur tout le territoire français mobilisent et sensibilisent les populations au rugby. Dans les régions qui n'ont pas de rugby d'élite, un gros effort est fait sur le développement. Cela passe par l'éducation, la sensibilisation, etc.

Dans le cadre de l'action de la Fédération, les matchs des féminines et des 20 garçons du Tournoi des 6 nations permettent de faire passer le message, d'aller vers de nouveaux territoires. En parallèle du match des seniors, les matchs féminins et des jeunes sont joués dans des villes de province. Par ce biais, la FFR implante des matchs de haut niveau dans des endroits où le rugby est peu présent, où il est en développement. Ainsi, la Bretagne avait accueilli le Championnat du monde des moins de 20 ans, organisé par *World Rugby* en 2013.

C'est aussi en partie pour cela que la France a déjà déposé son dossier de candidature pour accueillir la Coupe du monde de rugby en 2023 [NDLR face à l'Afrique du Sud et à l'Irlande. Jusqu'en 2007, il y avait une sorte d'alternance tacite pour l'organisation de la compétition, entre l'Hémisphère Sud et l'Hémisphère Nord. Aujourd'hui, cela passe par un processus de candidature où les fédérations doivent montrer leur projet et leur vision.] L'héritage d'une telle organisation impacte fortement le développement du rugby !

Quel est l'impact de l'inscription du rugby à 7 au programme olympique pour le rugby français et international ?

L'impact est, à mon sens, majeur. Cela nous a obligé à mettre en place une véritable politique du rugby à 7 en France. Ce qui a été réussi puisque nos deux équipes (hommes et femmes) sont qualifiées pour les Jeux de Rio.

Comment le rugby à 7 a-t-il réussi à s'imposer ? La reconnaissance de l'IRB par le CIO, à l'époque de Juan Antonio Samaranch, a été la première démarche pour la réintroduction du rugby, dans le concert olympique. Le rugby à 7 s'est imposé car les compétitions se déroulent sur 3 jours, alors qu'une Coupe du monde de rugby à 15 se déroule sur un mois et demi. Autre élément notable : on s'est aperçu, dès la première Coupe du Monde de rugby à 7, organisée en 1993, que cette forme de jeu était sans doute le moyen de se développer dans des pays qui n'avaient pas la chance de voir leur équipe à XV s'imposer. Autrement dit, le rugby à 7 est universel, à la différence du rugby à XV.

Pour confirmer cela, on voit apparaître de nouveaux pays qui, jusqu'alors, étaient totalement absents sur la scène du rugby : citons le Kenya, la Colombie, le Brésil ou encore le Zimbabwe. Au niveau européen, des pays comme le Portugal et l'Espagne se sont ainsi distingués. Cet universalisme a clairement été un élément intéressant pour les membres du CIO qui ont fait l'analyse que leur pays peut participer à des compétitions de rugby à 7, chose qui ne se serait pas produite dans le cadre du rugby à XV, qui est plus confidentiel. Si l'on est objectif, en dehors des membres du CIO issus des 10 principales nations du rugby à XV, personne n'aurait voté pour...

L'autre avantage du rugby à 7, c'est qu'il est populaire chez les filles et qu'il permet donc une pratique à la fois chez les garçons et chez les filles, argument qui présente beaucoup d'intérêt pour les membres du CIO. Enfin, le rugby à 7 est très télévisuel et cela est un argument de taille pour les Jeux olympiques. En conséquence, ce sont des raisons très objectives qui ont poussé l'IRB à défendre le projet du rugby à 7.

En outre, *World Rugby* est en lien avec Solidarité olympique, qui est une organisation qui existe au sein du CIO et qui verse des subventions importantes aux fédérations nationales et continentales pour valoriser des sports. Si un sport est labellisé olympique, le comité national de chaque pays le subventionne. En d'autres termes, certains pays émergents, qui découvrent le rugby à 7, feront des demandes aux Comités olympiques nationaux pour toucher des aides car ils ont peut-être une chance de se qualifier aux JO. On est un peu dans un cercle vertueux et c'est quelque chose qui n'existait absolument pas dans le rugby à XV. Ainsi, dans quelques années, il est fort à parier que des pays comme le Maroc, l'Éthiopie, la Chine vont émerger dans le rugby. En outre, *World rugby* a fait une grande communication sur le sujet afin que les dirigeants nationaux du rugby à 7 aillent solliciter les comités nationaux olympiques pour être reconnus.

Quelles sont les priorités internationales de la FFR ? La France porte-t-elle une voix singulière dans la gouvernance du rugby international ? Si oui, quels sont ses objectifs ?

La France a toujours eu une voix singulière dans le monde du rugby et cela peut s'expliquer par son histoire, puisque la France a toujours été un pays qui a aidé au développement du rugby mondial. Nous avons participé au tournoi des 5 nations dès 1910. En 1931, la France a été exclue de ce tournoi

et ce, jusqu'à la guerre. Plutôt que de dépérir, nos prédécesseurs ont décidé de créer en 1934 une autre fédération internationale : la FIRA (Fédération Internationale de Rugby Amateur) et a commencé à organiser des rencontres contre toutes les nations qui jouaient au rugby sans être membre de l'IRB : l'Allemagne, l'Italie, Taiwan, le Japon, l'Argentine, le Chili, etc.

Petit à petit, la FIRA est devenue une fédération qui était presque plus puissante que l'IRB. Au sortir de la guerre, la France fait son retour dans le Tournoi des 5 nations mais les deux Fédérations restent concurrentes. Des discussions interviennent pour qu'il n'en reste qu'une. Finalement, Albert Ferrasse, fin politique, acceptera cette proposition et fera de l'IRB l'unique fédération internationale, et la FIRA deviendra uniquement fédération européenne. De même, c'est aussi la France qui a poussé pour faire rentrer l'Italie dans le Tournoi des 5 nations, en dépit des désavantages budgétaires que cela représentait pour les cinq fédérations historiques. Autre signe, Bernard Lapasset, Président de l'IRB, a désigné comme président de la Commission des règlements un représentant américain, Bob Latham, chose qui n'était encore jamais arrivée auparavant. Traditionnellement, le président était un juriste issue d'une fédération fondatrice.

Enfin, la France bénéficie évidemment d'un énorme réseau d'influence à l'étranger via les alliances françaises, les lycées français et qui permettent de relayer le message mais aussi la pratique. À ce titre, on ne peut pas véritablement encore parler d'une diplomatie sportive mise en œuvre. Mais cela y ressemble. Ainsi, dans le rugby, c'est plus du cas par cas, des rencontres qui vont faire que tout va se déclencher. De plus, le rugby a une philosophie d'accueil. Par exemple, dans le cadre de test matches, les équipes adverses sont reçues par la fédération dite hôte qui doit gérer leur séjour. Cela peut paraître anecdotique mais cela renforce considérablement la dimension « personnelle » des relations entre nations. Cela permet d'inscrire des relations en profondeur et non seulement dans l'instantanéité d'un match de 80 minutes.

Cela a justement été, en 2007, l'objectif parfaitement réussi du comité d'organisation et c'est aussi une des raisons qui explique la réussite de la dernière Coupe du monde.

Enfin, un autre élément très important pour la fédération française : l'héritage. Quelles sont les suites à un événement ? Comment transformer une compétition éphémère en quelque chose qui reste et qui sert durablement le rugby. C'est précisément un des objectifs de la candidature pour 2023.

Quels sont les principaux rapports de force aujourd'hui au sein de cette gouvernance ? Quels sont les principaux sujets de négociation ?

Des élections vont intervenir au mois de mai à *World Rugby* et, sitôt le nouveau *Chairman* élu, une nouvelle gouvernance va être mise en place, en mettant notamment l'accent sur le fait de ne plus « concentrer » tout le pouvoir entre les mains des pays fondateurs et en octroyant plus de voix pour les associations régionales.

Ainsi, nous aurons une nouvelle répartition des voix entre les 8 nations fondatrices, les associations régionales et enfin les autres fédérations constituant le Conseil de *World Rugby*.

On a observé l'émergence de nouveaux pays sur la scène rugbystique (Japon, Géorgie, etc.). Quelles sont les relations de la FFR avec ces pays ? Aux vues de la formation, des investissements, quels nouveaux pays pourraient émerger ?

Il est intéressant de noter que cette émergence est à la fois au niveau des résultats sportifs mais aussi « administratif ». Comme nous avons pu le mentionner, la FFR entretient de très bonnes relations avec les différents pays, et notamment le Japon et la Géorgie.

On pose souvent la question de savoir pourquoi la Géorgie et la Roumanie ne rentrent pas dans le Tournoi des 6 nations. D'une part, ils n'en ont pas fait la demande et, d'autre part, le Comité des 6 nations est une société commerciale indépendante de *World Rugby*. Mais les choses peuvent évoluer...

Au Japon, le rugby est encore un sport confidentiel pratiqué surtout au sein des entreprises et universités. L'objectif de la Coupe du monde qui y sera organisée en 2019 est précisément d'ouvrir le pays entier à ce sport et à le décloisonner. Ce qui est certain, c'est que ces pays-là et tous ceux du Tier 2 doivent commencer à participer aux tournées de *World Rugby*, afin de jouer des matchs de haut niveau tous les ans et non plus seulement tous les 4 ans lors des Coupes du monde.

C'est le seul moyen pour eux d'être évalués à leur juste niveau. La France s'engage à les aider dans la réalisation de ce projet pour donner une dimension planétaire au rugby de très haut niveau. ■

ÉVOLUTIONS ET MUTATION DU RUGBY À L'INTERNATIONAL

Entretien avec Jacques LAURANS, membre du Comité directeur de la Fédération française de rugby (FFR) en charge du secteur international, et Gilles MÈGE, chargé de mission international à la FFR.

OBSERVATOIRE GÉOSTRATÉGIQUE DU SPORT / AVRIL 2016

Dirigé par Pim Verschuuren et Carole Gomez, chercheurs à l'IRIS

© IRIS

TOUS DROITS RÉSERVÉS

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercœur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

www.iris-france.org